

**Objectifs de la formation (compétences visées) :** Le Master Entrepreneuriat et Management de Projet (EMP) a pour objectif de former des professionnels spécialistes de la création et du développement d'entreprise. Les étudiants seront capables de comprendre et de construire toutes les facettes d'un projet de développement d'activité : stratégie, marketing, finance, droit, innovation, etc., afin de passer d'une idée à une réalisation concrète. Ce parcours type s'adresse aux étudiants intéressés par l'accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprise (structure d'accompagnement, auditeur de dossiers financiers) et le business développement. Ils pourront ensuite accompagner le développement d'un projet en tant que professionnel de l'accompagnement ou en tant que Business Développeur.

**Prérequis :** titulaire d'une 1ère année de master, diplôme de maîtrise ; ou d'un diplôme de niveau au moins égal à bac+4 visé par le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur ou délivré par une université européenne (240 crédits) ; ou d'un diplôme d'Ingénieur reconnu par la Commission du Titre d'Ingénieur. Les candidats doivent obligatoirement produire le résultat à un test de certification en anglais (un niveau B1 minimum est exigé).

**Conditions d'admission :** Le candidat effectue son inscription et complète le dossier en ligne sur le site internet de l'IAE [www.iae-grenoble.fr](http://www.iae-grenoble.fr) (rubrique candidater).

**Admissibilité :** Examen du dossier de candidature

**Admission :** Entretien individuel. L'admission définitive est prononcée après confirmation d'embauche émise par l'entreprise.

**Modalités d'enseignement en Présentiel :** soit un volume horaire annuel de 427 heures réparties sur une année universitaire (12 semaines de cours et une journée) dont le rythme est de 1 semaine à l'école et 3 semaines en entreprise. Une pédagogie ancrée sur la pratique avec l'intervention de professionnels expérimentés et d'enseignants-chercheurs

**Moyens pédagogiques :** Un suivi personnalisé avec des tutorats individuels tout au long de l'année - Intranet Etudiant LEO (agenda, messagerie, emploi du temps, relevé de notes, plateformes pédagogiques, ressources documentaires, informations liées à la scolarité, ou la vie étudiante) - matériels pédagogiques (prêt d'ordinateurs portables + crédit photocopies, impressions, scanners). Accès aux conférences, expositions, animations culturelles, aux ressources documentaires de la Bibliothèque Iae et Bibliothèque Universitaire - Accès aux Salles informatiques, de travail en groupe avec tableaux blancs - Un réseau dynamique d'Alumni actif - Restaurants universitaires - Centre de Santé

**Lieu de formation :** Grenoble IAE - 525 avenue Centrale Domaine Universitaire - 38400 SAINT MARTIN D'HERES

**Contenus pédagogiques :**

Matières SEMESTRE 1	Nbre heures	Matières SEMESTRE 2	Nbre heures
<b>UE1 : Posture entrepreneuriale</b>	<b>42</b>	<b>UE 5 : Pilotage de la croissance</b>	<b>63</b>
Développer l'efficacité relationnelle	30	Pilotage financier	15
Psychologie cognitive et profil d'entrepreneur	12	GRH et gestion des équipes dans les entreprises en croissance	15
<b>UE 2 : Communication et projet entrepreneurial</b>	<b>48</b>	Business développement : négociier et vendre	18
Techniques de communication	30	Droit des affaires et fiscalité	15
Communication strategy	18	<b>UE 6 : Professionnalisation</b>	<b>24</b>
<b>UE3 : Outils et process entrepreneuriaux</b>	<b>51</b>	Alternance et mémoire	
Mission financement	33	Grand oral	24
Facilitation d'ateliers de créativité	18	<b>UE 7 : Conduite de projets</b>	<b>119</b>
<b>UE4 : Accompagnement et Business Développement</b>	<b>80</b>	IAE Transfert	30
Outils du coaching et de l'accompagnement	30	Mentorat	89
Mentorat	50		
<b>Modalités d'évaluation : Examen Terminal oral/écrit et contrôle continu</b>			
<b>Total annuel</b>		<b>427</b>	

**Coût de la formation :** dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est gratuite pour l'apprenti-e.

**Employeur privé :** La prise en charge s'effectue par l'OPCO en fonction de la branche professionnelle de rattachement de l'entreprise.

**Employeur public :** Seules les collectivités territoriales bénéficient d'une prise en charge totale du coût de la formation via le CNFPT. Les fonctions publiques d'Etat et Hospitalière doivent prendre en charge la totalité du coût de la formation.

En cas de reste à charge, il est assumé par l'employeur de l'apprenti-e.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Coordonnées du référent handicap du CFA : Claudia Araujo @claudia.araujo@formasup-ida.com

Coordonnées référent handicap du site de formation : Philippe Protin @philippe.protin@grenoble-iae.fr

Le Service accueil handicap (SAH) de GINP accompagne pour l'organisation des études, déplacement, logement, restauration, accès aux bâtiments universitaires, aux outils du savoir, aux technologies informatiques : <https://www.grenoble-inp.fr/fr/vie-etudiante/service-accueil-handicap>

**Contacts contrat d'apprentissage :**

**Contact CFA Formasup : Christèle GROBE ☎ 04.76.84.56.52 - @christele.grobe@formasup-ida.com**

**Site : [www.formasup-ida.com](http://www.formasup-ida.com)**

**Contact administratif Grenoble IAE : Carine Phamanivanh ☎ 04.76.82.78.63 - @entrepreneuriat-m2@grenoble-iae.fr**

**Site Grenoble IAE : [www.grenoble-iae.fr](http://www.grenoble-iae.fr)**